



PRÉSENTATION DU PROJET DE MAISON MÉDICALE PLURIPROFESSIONNELLE DE OUANGANI

Vendredi 13 août 2021 à 9 h 30

Monsieur le Maire,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Quelques mots introductifs – sans plus de formalisme - en ce vendredi 13 dont je suis convaincu qu'il nous portera chance pour ce très beau projet.

De quoi s'agit-il ? Cela a été bien expliqué avant moi : c'est un projet d'une première Maison Médicale pluriprofessionnelle qui sera installé à Ouangani, une commune dont le positionnement central présente beaucoup d'avantages pour desservir un bassin potentiel de 50 000 habitants.

Le Conseil départemental soutient sans réserve ce beau projet dont il est le premier financeur – je tiens à le souligner - à hauteur de 500 000 euros.

Mais, au-delà du seul aspect financier, c'est d'abord et avant tout un soutien à un projet qui contribue à rapprocher l'offre médicale de son public. Cette dimension de proximité dans l'activité de soins est essentielle à Mayotte dont on parle souvent comme un désert médical, notamment s'agissant des spécialités.

En l'espèce, cette future Maison va accueillir, outre une pharmacie, des médecins généralistes, un gynécologue, un radiologue, des dentistes ou encore une sage-femme et bien d'autres spécialistes qui ont été largement détaillés.

Trois points importants méritent d'être soulignés :

- la qualité de la démarche environnementale autour de ce projet (et on voit, hélas, tous les jours combien des questions sont essentielles partout, à Mayotte, en Europe et dans le Monde),
- la contribution de ce projet à l'emploi : cela va permettre de générer des emplois directs et indirects,
- la dimension partenariale de ce projet, dans le tour de table financier et le modèle économique choisi. C'est une dimension qui mêle collectivités, institutions, acteurs privés et

je crois que c'est le modèle de ce qu'il faut faire pour l'avenir.

Un dernier mot pour ne pas allonger ce court propos : il faut redire ici combien les questions de santé publique sont importantes à Mayotte. Ces deux dernières années, et la prochaine sans aucun doute, ont été marquées par l'irruption de la crise sanitaire et ses conséquences parfois dramatiques.

A Mayotte, tous les acteurs locaux, au premier rang desquels l'ARS, l'Etat et le CHM, ont su travailler ensemble et se mobiliser dans un partenariat efficace. Le Conseil départemental a été, avec les maires, un acteur de premier plan dans la gestion de cette crise.

Profitons de ce moment pour redire toute l'importance de la vaccination, au-delà des débats qui se font jour, pour redire aussi la nécessité de continuer à respecter les gestes barrières et toutes les mesures qui contribueront à ne pas relancer cette pandémie.

Ensemble, on le voit aujourd'hui, on est plus forts !